CONDITIONS DE RÉSERVATION 2026 NAÉ VACANCES

info@nae-vacances.com - www.nae-vacances.com - Code APE 6630Z - Siret 752 155 473 00016

MODALITÉS DE RÉSERVATION :

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux. Les réservations peuvent être effectuées par e-mail ou téléphone, mais une confirmation devra intervenir par écrit (signature du contrat et versement de l'acompte) dans les 15 jours de la demande de réservation. Passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis et sans recours pour le client. À réception du contrat signé et du versement de l'acompte (dont 20 € de frais de réservation non remboursables), nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation.

Les tarifs et informations publiés sont communiqués sous réserve des erreurs d'impression ou d'omission pouvant figurer sur les documents publicitaires (textes et visuels non contractuels). Seuls les prix figurant sur la confirmation de réservation sont contractuels. Les prix sont exprimés en euros et tiennent compte du taux de TVA en vigueur au jour du paiement.

EMPLACEMENTS : Arrivée 14h - Départ 12h.

Toute parcelle non libérée à 12h entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire. Le nombre de participants est limité à 6 personnes (bébé inclus).
Pensez à vous munir d'une rallonge et d'une prise européenne (location ou vente sur place).

LOCATIONS : Arrivée : 16h - 19h (Hors saison) / 16h - 20h (Juillet - Août).

Présentez-vous à l'accueil avec votre référence client ou numéro de dossier. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 18h00 afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site. En prenant possession de la location, vous devrez contrôler l'exactitude de l'inventaire (donné à l'arrivée) et signaler au plus tard le lendemain les erreurs constatées. Les départs se font entre 9h et 10h (Hors saison) / 8h30 et 10h (Juillet - Août), passé ce délai une journée supplémentaire vous sera facturée.
En cas d'arrivée tardive ou départ avancé, les dates réservées seront dues en totalité, les redevances qui y sont attachées également. La veille du départ, les frais complémentaires de séjour doivent être soldés (ensemble des suppléments /dépenses souscrits sur place et non réglés). Pour les locations d'hébergements, le forfait inclut le nombre de personnes (bébé inclus) prévu lors de la réservation, dans la limite de 16 places selon le type d'hébergement choisi. Si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité de l'hébergement sélectionné, le camping est en droit de leur refuser l'accès.

Lors de votre réservation, un dépôt de garantie à partir de 500 € vous sera demandé en carte bancaire. Lequel servira à compenser les éventuels dommages ou dégradations causés lors de votre séjour.

Il est rappelé que les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées sur les parcelles des locations.

Pensez à apporter vos draps, drap-housse et taies d'oreiller.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT DU SOLDE DU SÉJOUR :

Le solde de votre séjour figurant sur votre réservation est à régler **30 jours avant la date d'arrivée**. En l'absence de paiement dans ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.
Le règlement du solde devra s'effectuer de préférence comme suit :

- À plus de 30 jours avant l'arrivée, un acompte de 30% sera demandé à la réservation, payable par carte bancaire ou virement bancaire. Les campeurs et locataires pourront régler le solde par chèque bancaire, carte bancaire, chèques-vacances ou virement bancaire.

- À moins de 30 jours avant l'arrivée, seuls les paiements par carte bancaire seront acceptés et la totalité du règlement sera exigée pour confirmer votre séjour.

Il est rappelé que les règlements en espèces sont acceptés dans la limite du montant légal autorisé.

À défaut de paiement dans les délais indiqués, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver, à titre de dommages et intérêts, les sommes déjà versées, lesquelles sont considérées comme des acomptes.

Pour tout envoi de chèques-vacances, nous vous recommandons vivement un envoi en **«valeur déclarée»**. Dans le cas contraire, le camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement.

GARANTIE TRANQUILLITÉ (OPTIONNELLE) :

Lors de la réservation, vous pouvez souscrire à l'**Option Tranquillité** (5% du montant du séjour). Elle vous permet de modifier ou d'annuler votre séjour sans justificatif, selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : **remboursement intégral** (hors coût de l'option).
- De 29 à 14 jours avant l'arrivée : remboursement avec retenue de **90 €**.
- Moins de 13 jours avant l'arrivée : **aucun remboursement** (sauf cas exceptionnel : décès, accident ou maladie grave).

Le détail complet de la Garantie Tranquillité est consultable sur la page suivante.
Sans cette option, les conditions d'annulation et de modification restent très limitées.

INTERRUPTION DE SÉJOUR ET PRESTATIONS NON UTILISÉES :

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.
Malgré le paiement du solde du prix, sans nouvelle de la part du client (par email ou lettre recommandée avec accusé de réception) 48 heures après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement.

Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnité. Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liés à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

CHOIX D'EMPLACEMENT :

L'option **«Choix d'emplacement»** permet de bloquer définitivement un ou des emplacement(s) précis (supplément de 39 €).
Sans souscrire à cette option, les souhaits particuliers signalés ne font l'objet d'aucune garantie d'obtention de notre part.
Si le souhait n'a pu être satisfait, aucune réclamation ne sera recevable.

VISITEURS :

Après avoir été autorisés par le gestionnaire du camping, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Une redevance par visiteur de plus de 2 ans et pour plus de deux heures devra être acquittée. Son montant est fixé selon le tarif en vigueur et ce afin de leur permettre d'accéder aux animations et équipements.
Leur véhicule est interdit à l'intérieur du camping et devra rester sur le parking extérieur. Toute infraction entrainera l'expulsion de son auteur.

RÉCLAMATION :

En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de séjour pour en faire part auprès du camping par courrier recommandé avec accusé de réception. Le camping dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante de la part du camping, il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de réclamation écrite adressée au camping.

En cas de non-résolution amiable du litige, le client pourra saisir la juridiction compétente.

DROIT À L'IMAGE :

Les photographies de vous ou de vos enfants pouvant être prises lors de votre séjour pourront être utilisées par le camping à des fins publicitaires.
En validant votre réservation, vous consentez expressément à cette utilisation.
Vous conservez toutefois un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, que vous pouvez exercer sur simple demande auprès du camping.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (Extraits) :

Le règlement intérieur peut vous être fourni sur demande et est affiché à la réception.

Le port du bracelet club (mis à votre arrivée) est **OBLIGATOIRE** de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, aux piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement. Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui des piscines.

Le camping met en œuvre toutes les mesures de surveillance utiles. Aussi, il ne saurait être responsable des dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des campeurs sauf faute caractérisée.

Le slip de bain est obligatoire.

Les chiens de 1ère et 2e catégories sont interdits.

Les chiens doivent être tatoués ou pucés, avoir leurs vaccins à jour et être tenus obligatoirement en laisse. Il est interdit de laisser l'animal seul dans la location.
Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur de l'établissement, le gestionnaire ou son représentant pourra, oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire, celui-ci pourra résilier le contrat.
En cas d'infraction pénale le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Il est rappelé que l'établissement est sous vidéo surveillance.

La vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin, toute circulation est interdite durant cette période.

BONNES VACANCES

GARANTIE TRANQUILLITÉ

☑ AVEC L'OPTION TRANQUILLITÉ

Réservez en toute sérénité : vous bénéficiez de conditions souples pour modifier ou annuler votre séjour.

CONDITIONS :

- Option à souscrire uniquement au moment de la réservation.
- Coût : 5% du montant total du séjour.
- Aucun justificatif à fournir, même en cas de simple changement d'avis.

MODIFICATIONS DU SÉJOUR :

Concerne les cas suivants : la modification des dates, le changement d'hébergement ou d'option, ou encore modification des participants.

- À partir de 13 jours avant l'arrivée : séjour modifiable gratuitement (modification de la date initiale exclusivement sur d'autres dates dans la même saison sur l'établissement ou vers un autre établissement du réseau Naé Vacances).
- Toute différence tarifaire entre l'ancien et le nouveau séjour reste à la charge du client.
- Si le nouveau séjour est moins cher, aucun remboursement ne sera effectué.

ANNULATION & REMBOURSEMENT DU SÉJOUR :

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : **remboursement intégral** des sommes versées (hors coût de l'option).
- De 29 à 14 jours avant l'arrivée : remboursement avec frais fixes de **90 €** (hors coût de l'option).
- Moins de 13 jours avant l'arrivée ou séjour commencé : **aucun remboursement.**

Exception : décès, accident grave ou maladie grave dans les mêmes conditions que prévues pour la partie "Sans Option".

☒ SANS L'OPTION TRANQUILLITÉ

Sans cette option, les conditions sont beaucoup plus limitées.

ANNULATION :

Ces cas concernent uniquement les personnes figurant sur la réservation 1 seule personne permet d'en bénéficier.

- Remboursement uniquement en cas de décès (sur justificatif officiel) :
  - *Vous-même, votre conjoint, un ascendant, descendant, gendre, belle-fille, frère, sœur, beau-frère ou belle-sœur.*
  - *Remboursement avec retenue de 90 € de frais de dossier.*
- Avoir uniquement en cas de maladie grave ou accident grave caractérisés par une incapacité temporaire totale d'au moins 3 mois justifiée par une attestation médicale.
  - *Avoir valable 1 an à partir de la date d'émission.*

MODIFICATIONS :

Concerne les cas suivants : la modification des dates, le changement d'hébergement ou d'option, ou encore modification des participants.

- Jusqu'à 14 jours avant l'arrivée.
  - *Autorisées dans la limite de 2 modifications maximum.*
  - *Les reports doivent rester dans la même saison, le même site et sont soumis à disponibilité.*
  - *Toute différence tarifaire éventuelle est à la charge du client.*
  - *Si le nouveau séjour est moins cher, aucun remboursement ne sera effectué.*
- À partir de 13 jours avant l'arrivée ou en cours de séjour : aucune modification possible.

À RETENIR

- **AVEC L'OPTION TRANQUILLITÉ → remboursement garanti + flexibilité sans justificatif.**
- **SANS L'OPTION → conditions restreintes :**
  - *Remboursement uniquement en cas de décès (avec 90 € de frais),*
  - *Avoir possible en cas d'accident ou maladie grave,*
  - *Maximum 2 modifications autorisées.*